

# La lettre de l'inter-Scot

n°9 - mars 2010

Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

Agglomération lyonnaise  
Beaujolais  
Boucle du Rhône en Dauphiné  
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain  
La Dombes  
Nord-Isère  
Ouest lyonnais  
Rives du Rhône  
Roannais  
Sud Loire  
Val de Saône-Dombes

[www.inter-scot.org](http://www.inter-scot.org)

L'inter-Scot est une démarche de coordination entre les Schémas de cohérence territoriale situés dans un territoire où les interdépendances sont fortes. Créé en 2004, l'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise est le premier du genre et regroupe aujourd'hui 11 Scot, près de 800 communes et 3 millions d'habitants.

## inter-Scot actu

### L'inter-Scot se saisit de la question de l'urbanisme commercial

En réintégrant le commerce dans le droit de l'urbanisme, les évolutions législatives récentes font désormais des Scot et des PLU des documents d'encadrement de l'appareil commercial. La loi de modernisation de l'économie notamment donne la possibilité au syndicat mixte de Scot d'intégrer un Document d'aménagement commercial (Dac) visant à renforcer le volet commercial des Scot.

Conscient que l'urbanisme commercial constitue un enjeu d'échelle métropolitaine, l'inter-Scot s'est saisie de cette question, le 11 juin 2009 à Saint-Bernard (Scot Val de Saône-Dombes), lors la 8<sup>e</sup> rencontre des présidents. Cette journée d'échange s'est traduite par la publication d'un livret inter-Scot : « Le commerce, enjeux d'aménagement et orientations partagées ». Dans le courant de 2010, l'objectif est de construire un dispositif de travail partenarial (élus, urbanistes, opérateurs commerciaux) afin de s'entendre sur une série de principes qui constitueront à terme les fondements d'une « charte pour un aménagement durable et de qualité » à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise.

**Contact : Xavier Laurent,**  
chargé d'études commerce inter-Scot  
Tel. : 04 78 63 43 05 [x.laurent@urbalyon.org](mailto:x.laurent@urbalyon.org)

### Hommage à Raymond Terracher, président délégué du Sepal

Le 24 mars 2010, la démarche inter-Scot a perdu l'un de ses plus fervents défenseurs. Raymond Terracher était un homme de conviction, il était engagé dans cette démarche inter-Scot qu'il a porté jusqu'à son dernier souffle aux côtés de ses collègues élus de Scot. Toujours soucieux de l'intérêt général, Raymond Terracher, savait peut-être mieux que personne, par sa capacité d'écoute et son sens de la diplomatie, faire émerger le consensus autour des « sujets qui fâchent » comme il aimait à les appeler.

L'ensemble des techniciens et des élus engagés derrière l'inter-Scot souhaitent ici rendre hommage à son action.

### La prochaine rencontre des présidents de l'inter-Scot aura lieu à Lyon au printemps 2010

L'animation politique de la démarche s'organise autour de la rencontre annuelle des présidents des Scot. La précédente rencontre s'est déroulée dans la commune de Saint-Bernard et a traité la thématique de l'aménagement commercial. Le Scot de l'Agglomération lyonnaise, présidé par Gérard Collomb, accueillera la prochaine rencontre au printemps 2010. Ce sera l'occasion de faire le bilan des travaux engagés depuis 2004 et de tracer des pistes de travail pour les années à venir dans un contexte où la question métropolitaine tend à devenir un sujet majeur pour l'aménagement des territoires.

**Contact : Sébastien Rolland,**  
animateur inter-Scot. Tel. : 04 26 99 35 70  
[s.rolland@urbalyon.org](mailto:s.rolland@urbalyon.org)

### Comment réussir une opération d'habitat de qualité ? Question au cœur des débats du 3<sup>e</sup> forum inter-Scot, organisé le 12 novembre dernier à Villeurbanne

Ce forum a été l'occasion pour près de 180 élus et professionnels de partager leurs expériences et de réaffirmer leur engagement pour

un habitat de qualité. L'occasion aussi pour l'inter-Scot de présenter son guide pratique, réalisé à l'initiative du Scot Rives du Rhône, et de projeter un court métrage composé d'une série d'interviews. Les agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont travaillé conjointement, avec les syndicats mixtes de Scot, à la publication d'un guide opérationnel et pédagogique, retraçant l'ensemble du processus de production de l'habitat. Pour compléter ce travail, l'Agence d'urbanisme de Lyon a réalisé un documentaire où une vingtaine d'élus, architectes, urbanistes, promoteurs, bailleurs... témoignent de leurs expériences dans la réalisation d'opérations d'habitat.

**Contact : Natalia Fillod-Barbarino,**  
chargée d'études. Tél. : 04 78 63 43 42  
[n.fillod-barbarino@urbalyon.org](mailto:n.fillod-barbarino@urbalyon.org)



## Elaboration d'un « kit de communication » sur l'inter-Scot de la métropole lyonnaise

Ce document de communication présente la démarche inter-Scot parmi les autres dispositifs de coopération métropolitaine (DTA, Rul, Real), comme une « boîte à outils » pour l'aménagement de la métropole. Il revient sur les principales étapes de construction de la démarche depuis sa création, décrit aujourd'hui son fonctionnement politique et technique au quotidien et présente les principales études qui en résultent.

Ce « kit de communication » composé de cinq documents (une plaquette, une carte des 800 communes, deux dépliants sur les chiffres et les indicateurs clés et un dvd réunissant l'ensemble des études produites) vise à faire connaître la démarche à un large public. Il est téléchargeable sur le site de l'inter-Scot et disponible gratuitement à l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

**Contact : Olivier Roussel,**  
directeur d'études. Tél. : 04 78 63 43 72  
o.roussel@urbalyon.org

## Présentation de la démarche inter-Scot dans les comités syndicaux des Scot

Depuis octobre 2009, l'équipe technique de l'Agence d'urbanisme de Lyon rattachée au dispositif inter-Scot présente la démarche devant les élus des conseils syndicaux des Scot. La présentation a d'ores et déjà eu lieu dans huit des onze Scot de l'inter-Scot (Agglomération Lyonnaise, Beaujolais, Roannais, Val de Saône-Dombes, Dombes, Boucle du Rhône en Dauphiné, Nord-Isère, Rives du Rhône). L'Agence d'urbanisme de Lyon poursuivra cette présentation dans les mois à venir auprès des Scot Sud Loire, Ouest lyonnais et Bucopa.

**Contact : Sébastien Rolland, animateur inter-Scot.** Tél. : 04 26 99 35 70  
s.rolland@urbalyon.org

## la vie des Scot

### Agglomération lyonnaise

#### Arrêt du projet du Scot le 14 décembre 2009... et suite

Le document dessine un modèle de développement du territoire pour les vingt ans à venir. De nouvelles étapes s'ouvrent maintenant : la consultation des collectivités et des personnes publiques associées ; suivra ensuite l'enquête publique. Tous les avis seront pris en compte et traités pendant l'été pour aboutir à un document approuvé en fin d'année. Une fois approuvé, le Scot se substituera au schéma directeur de 1992.

### Le Sepal publie les « mots du Scot »

Pour donner des repères au lecteur confronté à l'épaisseur et à la complexité du document, le Sepal a publié en janvier dernier « Les mots du Scot ». Ce guide décline et explicite la vingtaine de concepts-clés qui forment l'armature du Scot (multipolarité, intensité, réseau bleu, etc.). Il permet ainsi d'en comprendre aisément les principes et les orientations. Ce document est consultable sur le site [www.scot-agglolyon.fr](http://www.scot-agglolyon.fr).

**Contact : Michelle Ciavatti, chargée de mission Sepal.** Tél. : 04 26 99 34 06  
mciavatti@grandlyon.org

## Beaujolais

### « Guide du Scot », film, indicateurs de suivi : après l'approbation, le temps de la mise en œuvre

Après son approbation en conseil syndical, le 29 juin 2009, le Scot du Beaujolais est devenu le premier Scot opposable du département du Rhône. Afin d'en faciliter l'exécution, le syndicat mixte a édité un « Guide du Scot », contenant l'ensemble des préconisations et des dispositions du Schéma de cohérence territoriale. « Sa vocation première est de rendre le Scot le plus opérationnel possible pour les collectivités, les communes, mais aussi pour les bureaux d'études appelés à intervenir sur des projets », commente Michel Senelet, chef de projet. Une campagne de communication auprès des communes est également engagée à travers la projection d'un film. En février, trois séances ont été organisées en différents points du territoire auxquels sont « invités tous ceux qui travaillent dans le domaine de l'urbanisme ». En parallèle, le Scot du Beaujolais initie le chantier de la définition des outils et des indicateurs de suivi de l'exécution du Scot.

**Contact : Michel Senelet, chef de projet.**  
Tél. : 04 74 65 74 41  
msenelet.scotbeaujolais@wanadoo.fr

## La Dombes

### Réalisation d'une évaluation environnementale

Approuvé en juillet 2006, le Scot de la Dombes est ensuite entré en procédure de modification pour mise en compatibilité avec la DTA. « La notification aux personnes publiques associées du dossier de modification s'est effectuée en juillet 2009, et l'enquête publique s'est déroulée en novembre. Nous avons obtenu un avis favorable du commissaire enquêteur », précise Fabrizio Ceccarelli, chef de projet. Cet avis a permis de finaliser le dossier et de l'approuver le 2 mars 2010. Un délai supplémentaire a été pris pour permettre la réalisation d'une évaluation environnementale, nécessaire sur un territoire à forts enjeux naturels et paysagers.

**Contact : Fabrizio Ceccarelli,**  
chef de projet. Tél. : 04 74 61 76 76  
scotdeladombes@orange.fr

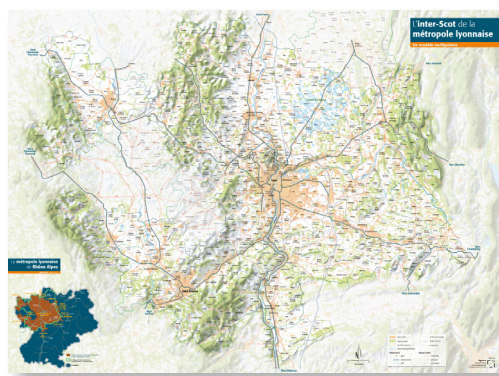
## Sud Loire

### Volet commerce du Scot : une question conflictuelle

Le bureau du 25 février 2009, en application de la loi de modernisation de l'économie, a décidé l'élaboration d'un schéma d'aménagement commercial. Adopté à la majorité le 25



Le « kit de communication » de l'inter-Scot





juin 2009, ce schéma fait l'objet de nombreuses procédures juridiques de recours. L'approbation du Scot Sud Loire intégrant le document d'aménagement commercial intervient finalement le 3 février 2010. «*Le document d'aménagement commercial ne permet pas la réalisation de deux grands projets, ce qui a réveillé d'anciennes querelles entre la ville centre et la périphérie*, commente Jean-Guy Dumazeau, chef de projet. *Malgré l'approbation du Scot qui a eu pour effet de rendre le document d'aménagement commercial définitif, l'histoire n'est pas finie, car les requêtes suivent leur cours. Nous pouvons toutefois espérer que les futures dispositions du Grenelle 2 aillent dans notre sens et qu'un climat d'apaisement finisse par l'emporter.*»

**Contact : Jean-Guy Dumazeau, chef de projet. Tél. 04 77 92 15 78**  
[jg.dumazeau@agglo-st-etienne.fr](mailto:jg.dumazeau@agglo-st-etienne.fr)

## Bugey-Côtière Plaine de l'Ain

### Finalisation des outils de suivi et évaluation du Scot approuvé en 2002

Ces outils ont été présentés aux élus lors du conseil syndical du 21 janvier dernier. Olivier Prémillieu, chef de projet, commente : «*nous avons fait appel à un bureau d'études chargé de développer un outil informatique reprenant les principaux tableaux et indicateurs de suivi du Scot. Ce support sera mis à la disposition de l'ensemble des élus du territoire. Il permettra, par exemple en cliquant sur une commune, d'obtenir l'ensemble des données réactualisées.*» Une seconde commande a porté sur un travail d'analyse de l'exécution du Scot, pour un bilan d'étape présenté en janvier. «*Le bilan apparaît contrasté mais encourageant. Les grands objectifs tracés en 2002 sont en bonne voie d'être réalisés sur des thématiques comme la maîtrise de la consommation foncière à travers le développement d'un habitat plus dense, une meilleure répartition des habitants sur le territoire, la réalisation d'infrastructures de transport allant dans le sens d'une plus forte utilisation des transports en commun. En revanche, après six ans d'application du Scot, d'autres indicateurs ne sont pas encore orientés dans le sens souhaité dans le Scot. C'est le cas par exemple concernant la mixité de formes et de produits proposée dans le logement. Mais ce constat négatif est à nuancer quand on sait que la prise en compte des préconisations du Scot dans les documents d'urbanisme locaux est récente et ne produira ses effets que dans une échelle de temps d'au moins une dizaine d'années.*»

**Contact : Olivier Prémillieu, chef de projet**  
**Tel. : 04 74 61 90 10**  
[opremillieu.smbucopa@wanadoo.fr](mailto:opremillieu.smbucopa@wanadoo.fr)

## Val de Saône Dombes

### Approbation de la modification du Scot

Le Scot, approuvé en juillet 2006, a fait l'objet d'une modification afin de le rendre compatible avec la Directive territoriale d'aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise. Le dossier de modification a été soumis à enquête publique entre le 12 octobre et le 12 novembre 2009. «*Nous avons essentiellement recueilli des avis favorables*, remarque Laurine Colin, chef de projet. *Quelques remarques ont porté sur la ligne de transport en commun en site propre le long de la ligne TGV, sur les possibilités de développement économique et résidentiel en commune rurale ou encore sur les continuums écologiques.*» L'approbation du Scot par le conseil syndical est intervenue le 18 février 2010.

### Inter-Scot et inter-Site

L'année 2009 a été celle du lancement du site Internet [www.scot-saonedombes.fr](http://www.scot-saonedombes.fr). Le Syndicat mixte Val de Saône-Dombes a partagé la conception, les fonctionnalités et les pages disponibles sur le web avec le Syndicat mixte de La Dombes. «*Nous sommes deux Scot limitrophes, sur une superficie réduite. Nos élus respectifs ont également l'habitude de travailler ensemble au sein de la démarche de Contrat de développement Rhône-Alpes (CDRA) qui*

*couvre nos deux territoires. Il était naturel de nous doter d'un site commun et de mutualiser nos efforts*» explique Laurine Colin.

**Contact : Laurine Colin, chef de projet. Tél. : 09 64 20 70 32**  
[syndicatmixtevaldesaone@orange.fr](mailto:syndicatmixtevaldesaone@orange.fr)

## Roannais

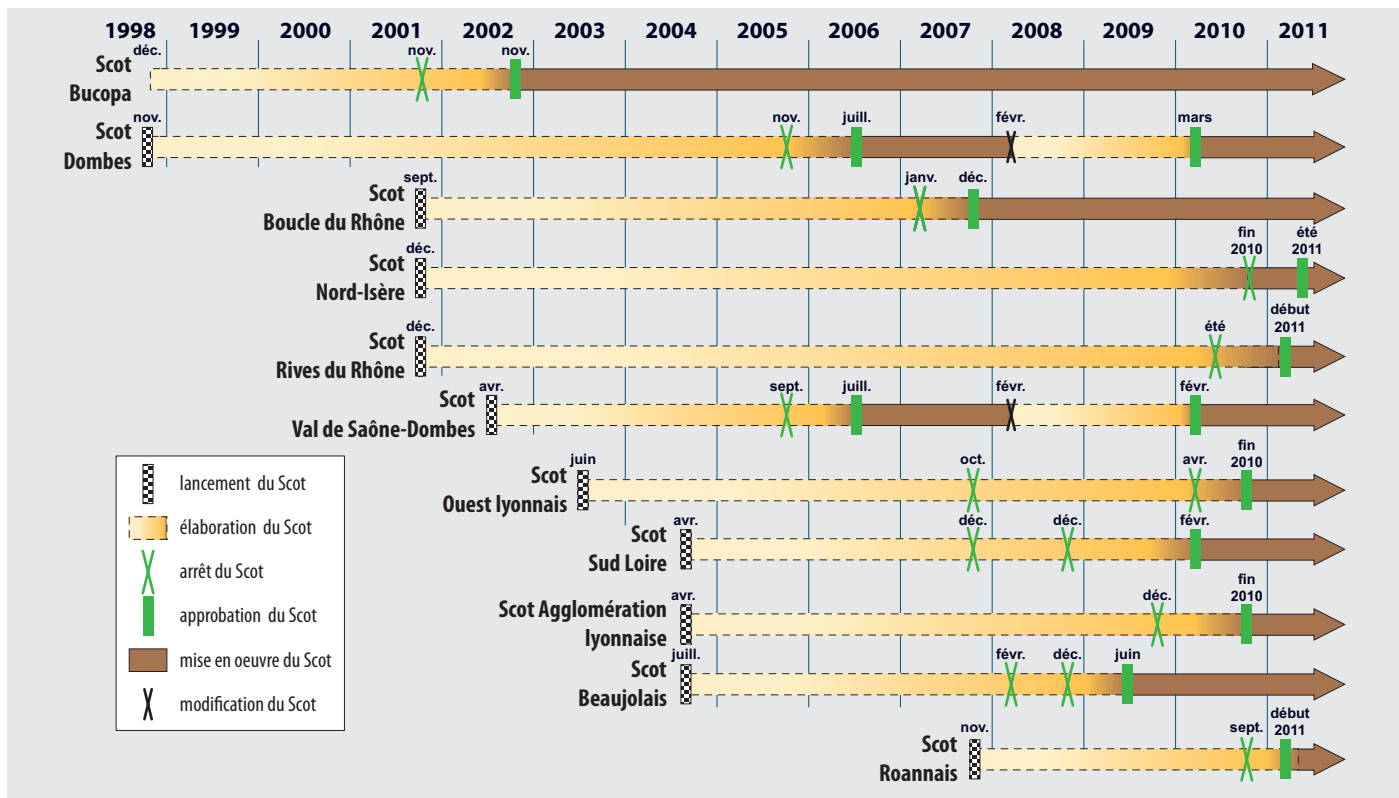
### Une étude sur les espaces agricoles

L'un des facteurs qui distingue le territoire roannais de l'ensemble de l'aire métropolitaine lyonnaise est certainement la très forte présence de terrains dédiés à l'agriculture, ainsi que le dynamisme du secteur. Le département de Rhône-Alpes en termes de dynamisme d'installation d'agriculteurs. Ce constat a incité le Syepar à engager une étude, avec la chambre d'agriculture, sur les protections à mettre en œuvre dans le Scot pour sauvegarder le foncier agricole. «*Le but n'est pas de créer un sanctuaire, mais de commencer à inverser notre regard entre une urbanisation trop consommatrice d'espace et le maintien d'une activité agricole qui démontre sa viabilité économique*, expose Pierre Dallery, chef de projet.

**Contact : Pierre Dallery, chef de projet.**  
**Tél. : 04 77 68 96 00**  
[pdallery@scotroannais.fr](mailto:pdallery@scotroannais.fr)



La page d'accueil du site partenarial dombiste.



pour aller plus **loin**

**Programme d'actions et convention de coopération : les trois présidents ont franchi une nouvelle étape dans leur démarche de coopération métropolitaine**

Alain Cottalorda, président de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, Maurice Vincent, président de Saint-Etienne Métropole, et Gérard Collomb, président du Grand Lyon,



avaient posé le 9 juillet 2009, la première pierre à l'édifice de la coopération métropolitaine, avec le lancement d'ateliers réunissant élus et techniciens. Les pistes d'action issues de ces ateliers portaient sur quatre domaines : économie, innovation, enseignement supérieur et recherche ; déplacements et mobilité durable ; aménagement et planification des territoires ; culture, sport et loisirs.

Réunis à la Cité du Design de Saint-Etienne, le 9 février dernier, les trois présidents ont franchi une nouvelle étape dans leur démarche volontaire de construction métropolitaine en validant un programme structuré autour de quinze « actions clés ». Ces actions pragmatiques constituent la feuille de route opérationnelle de la métropole multipolaire européenne que les trois agglomérations souhaitent construire. Au cours de la matinée, la

participation du Pays viennois dans le dispositif a également été actée et les coopérations concrètes se mettront en œuvre d'ici la fin de l'année 2010. Les agences d'urbanisme de Lyon, de Saint-Etienne et l'Epani ont concrétisé leur partenariat par la signature d'un engagement de coopération pour une ingénierie territoriale au service de l'action métropolitaine. Par ailleurs, les quatre conseils de développement (Saint-Etienne, Lyon, Nord-Isère et Vienne) ont manifesté leur volonté de contribuer à l'émergence de cette Eurométropole. En conclusion de la matinée, les 3 présidents ont signé une convention définissant les principes, les objectifs et le dispositif d'animation de la gouvernance métropolitaine.

**Contact : Emmanuel Cellier, chargé de mission coopérations métropolitaines**  
**Tel. : 04 78 63 43 94 e.cellier@urbalyon.org**

L'ensemble des études inter-Scot sont téléchargeables sur : [www.inter-scot.org](http://www.inter-scot.org)

**Agence d'urbanisme**  
 pour le développement  
 de l'agglomération lyonnaise



18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03  
 Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Directeur de la publication : **Olivier Frérot**  
 Comité de rédaction : **Pamela Reymond, Sébastien Rolland** (coordination)  
 Assistance rédactionnelle : **Elizabeth Ballery** (BEPresse), **Benoît Dugua, Sandra Marques**  
 Infographie : **Hervé Fayet, Philippe Capel**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.  
 n° ISSN 1769-7247 (version électronique) n° ISSN 1771-7345 (version papier)  
 Pour vous abonner à la version électronique ou pour transmettre vos remarques ou informations, envoyez un mél à [inter-scot@urbalyon.org](mailto:inter-scot@urbalyon.org)